

AFFAIRE N° 13. - Station d'épuration 3e tranche - Aménagement des abords et divers -
Approbation de l'A.P.S. -

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue d'achever la construction et l'aménagement de la Station d'Épuration, les

Services Techniques Communaux ont établi un projet comprenant notamment :

- la création d'espaces verts
- l'acquisition de matériel pour la récupération des huiles et refus du dégrillage et de désablage
- la réfection des installations hydrauliques du Butor
- l'acquisition de matériel de Laboratoire.

L'opération sera financée par une subvention de 300 000 F du Ministère de l'Intérieur, et un emprunt de 1 200 000 F à contracter auprès de la CDC.

- d'approuver cet avant-projet,

- de m'autoriser à solliciter auprès du Ministère de l'Intérieur la subvention correspondante.

LE MAIRE. - Mesdames, Messieurs, je mets aux voix le rapport ci-dessus.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

x

x

x